

Département de l'Allier

République Française



**Mairie de
SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE**

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2016

Document affiché à l'Hôtel de Ville le
en application des dispositions de l'article L.2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,

ACTES

L'an deux mille seize, le six décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Bernard COULON – Maire – à la suite de la convocation faite par ce dernier le 24 octobre 2016.

Présents : Mesdames et Messieurs Bernard COULON – Maire, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Nicole POLIGNY, Christophe GIRAUD, Chantal CHARMAT, Estelle GAZET – Adjoint, Danièle BESSAT, Andrée LAFAYE, Bernard DELAVAUT Marie-Claude LACARIN, Guy BONVIN, Philippe CHANET, Claude RESSAUT, Eric CLEMENT, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Sylvie THEVENIOT, Jérôme THUIZAT, Hélène DAVIET.

Excusés : Monsieur Roger VOLAT qui a donné pouvoir à Madame Nicole POLIGNY
Madame Sandra MONZANI qui a donné pouvoir à Monsieur Bernard COULON
Madame Françoise DE GARDELLE qui a donné pouvoir à Madame Christine BURKHARDT
Madame Chantal REDONDAUD qui a donné pouvoir à Madame Danièle BESSAT
Monsieur Benoît FLUCKIGER qui a donné pouvoir à Madame Estelle GAZET
Monsieur Thierry GUILLAUMIN qui a donné pouvoir à Madame Sylvie THEVENIOT

Absents : Monsieur Bruno BOUVIER

Quorum : Vingt Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée communale, lesquels sont au nombre de vingt-sept.

Secrétaire : Madame Estelle GAZET

Monsieur Bernard COULON accueille les participants.

Il rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation d'attributions consentie par le Conseil Municipal.

Il propose de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2016, ce qui est fait à l'unanimité.

Acte : **Délibération n° 01a du 06 décembre 2016 (20161206_1DB01a) :**
Communauté de Communes en Pays Saint-Pourcinois – Transfert de charges

Objet : **5.7 Intercommunalité**

Vu le procès-verbal de la Commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de Communes en pays Saint-Pourcinois en date du 11 octobre 2016 relatif au transfert de la compétence culture pour la Commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule et à la révision de l'attribution de compensation de la Commune de Chantelle pour la compétence jeunesse, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des charges transférées par les 28 Communes membres.

Acte : **Délibération n° 01b du 06 décembre 2016 (20161206_1DB01b) :**
Communauté de Communes en Pays Saint-Pourcinois – Transfert de charges

Objet : **5.7 Intercommunalité**

Vu le procès-verbal de la Commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de Communes en pays Saint-Pourcinois en date du 24 novembre 2016 relatif à l'intégration dans les attributions de compensation des dotations de solidarité communautaires, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des attributions de compensation qui en résulte.

Acte : **Délibération n° 02 du 06 décembre 2016 (20161206_1DB02) :**
Communauté de Communes en Pays Saint-Pourcinois – Procès-verbal de mise à disposition du Cinéma-Théâtre

Objet : **5.7 Intercommunalité**

Considérant le transfert au 01 janvier 2016 de la compétence culture à la Communauté de Communes en Pays Saint-Pourcinois, l'assemblée unanime autorise la signature du Procès-verbal de mise à disposition du bâtiment du Cinéma-Théâtre ainsi que du mobilier et des équipements qui lui sont liés.

Acte :	Délibération n° 03 du 06 décembre 2016 (20161206_1DB03) : Communauté de Communes – Partage conventionnel de la part communale de Taxe foncière sur les propriétés bâties
Objet :	5.7 Intercommunalité

Considérant les frais induits pour les Communes sièges par les constructions communautaires ou les constructions intervenant sur les zones communautaires, le Conseil Municipal unanime accepte d'amender le dispositif conventionnel de partage du produit de part communale de Taxe foncière sur les propriétés bâties correspondantes qui permet, depuis 2008, de faire bénéficier l'ensemble des Communes membres des retombées fiscales directes ou indirectes liées aux investissements dudit établissement sur le territoire de certaines d'entre elles et de porter la quotité redistribuée à 90 % des produits constatés chaque année, au lieu de 75 % précédemment.

Acte :	Délibération n° 04 du 06 décembre 2016 (20161206_1DB04) : Finances – Décision modificative n° 2 du Budget général
Objet :	7.1 Décisions budgétaires

Par 23 voix contre 4, est adoptée la Décision modificative n° 2 du Budget général qui s'équilibre à 5.000,00 € en fonctionnement.

Acte :	Délibération n° 05 du 06 décembre 2016 (20161206_1DB05) : Finances – Décision modificative n° 1 du Budget annexe de la Régie d'hôtellerie de plein air et de loisirs
Objet :	7.1 Décisions budgétaires

Par 23 voix contre 4, est adoptée la Décision modificative n° 1 du Budget annexe de la Régie d'hôtellerie de plein air et de loisirs qui s'équilibre à 1.120,00 € en fonctionnement.

Acte :	Délibération n° 06 du 06 décembre 2016 (20161206_1DB06) : Programme d'incitation pour la réfection des façades du centre-ville – Attribution de subventions
Objet :	7.5 Subventions

Compte tenu du montant définitif des travaux éligibles porté sur les factures produites par les demandeurs, le Conseil Municipal unanime autorise le versement des subventions correspondantes dans le cadre de l'opération de soutien des travaux de réfection de façades pour un montant total de 1.342,35 €.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule le 7 décembre 2016
par le Maire soussigné,

Bernard COULON

